

## **Le spectre de la "dette perpétuelle" hante le Sénat**

LE MONDE | 26.11.09 |

En 2007, la France aurait pu prendre *"le chemin d'un remboursement de sa dette"*. Elle ne l'a pas fait et, depuis deux ans, ses finances publiques ont dérapé. La dette de l'Etat atteindra 1 254 milliards d'euros fin 2010, prévoit le gouvernement, soit 113 milliards de plus qu'en 2009 et 237 milliards de plus qu'en 2008. Au cours de ces deux ans, la dette aura ainsi augmenté davantage en volume qu'entre 2002 et 2007, a observé mercredi 25 novembre Jean-Pierre Fourcade.

Le sénateur UMP des Hauts-de-Seine pense que la France devra donner des signaux de sa volonté de redresser ses comptes publics pour pouvoir continuer à se financer aux meilleurs taux. *"Un emprunt qui nous conduirait à emprunter plus que l'Allemagne en 2010, pour la première fois depuis 1997, enverrait un très mauvais signal"*, aux marchés, prévient-il.

### **"Pas de sursaut"**

Rapporteur spécial de la commission des finances, M. Fourcade s'inquiète de voir la France menacée d'une *"dette perpétuelle"*. *"Il n'y a pas eu de ressources affectées au désendettement en 2009, et seulement 141 millions en 2008. Les perspectives pour 2010 ne permettent malheureusement pas d'envisager un sursaut en ce sens l'année prochaine"*, écrit-il dans son rapport. Fin 2008, avant même que la crise ne fasse sentir au maximum ses effets, le stock de dettes de l'Etat représentait 15 900 euros par habitant et 36 500 euros par actif. Au 31 mars, la dette publique de la France (Etat, Sécurité sociale, collectivités territoriales) atteignait 70,5 % du produit intérieur brut (PIB). Elle était supérieure de 5 points à la moyenne de l'Europe des Vingt-sept, mais inférieure à celle de la zone euro qui s'élevait à 73,1 % du PIB à cette date. Il n'est pas prévu d'amélioration rapide de la situation : selon la programmation pluriannuelle des finances publiques associée au projet de loi de finances (PLF) pour 2010, la dette publique française atteindra 91,3 % du PIB en 2013, soit 30,1 points de plus que le seuil fixé par le traité de Maastricht.

La charge de la dette (42,5 milliards prévus en 2010) représente la troisième mission du budget général, derrière les remboursements et dégrèvements et l'enseignement scolaire. Elle devrait s'alourdir de 3 milliards l'an prochain en raison de la remontée des prix à la consommation (+ 1,2 % contre 0,4 %) et ce, même si les taux d'intérêt restent bas.

La France bénéficie actuellement dans la zone euro des conditions de financement les plus favorables après celles obtenues par l'Allemagne, et à égalité avec les Pays-Bas. A l'avenir, toutefois, estime M. Fourcade, les marchés seront attentifs à sa capacité à contenir le recours à l'endettement et à continuer d'emprunter moins que l'Allemagne. Pour ce faire, il ne faudrait pas que l'emprunt national dépasse une vingtaine de milliards, écrit, entre les lignes, le sénateur UMP.

M. Fourcade est partisan de souscrire cet emprunt auprès des seuls marchés et en une seule tranche. C'est, selon lui, la stratégie la plus lisible et la moins coûteuse.

**Claire Guélaud**

Article paru dans l'édition du 27.11.09